

ANNEXE 36

GESTION DES CARTONS COLLECTIFS

Oubli du marquage du cercle :

Carton jaune attribué au joueur qui lance le but

Si le joueur a déjà un carton jaune, il recevra un carton orange et aura une boule d'annulée.

Si le joueur a déjà un carton orange, il recevra un carton rouge et sera exclu de la partie.

En cas de récidive, la décision est la même que ci-dessus :

Jamais de carton collectif dans ce cas

Oubli du marquage du but :

Carton jaune attribué au joueur qui lance ou pose le but

Si le joueur a déjà un carton jaune, il recevra un carton orange et aura une boule d'annulée.

Si le joueur a déjà un carton orange, il recevra un carton rouge et sera exclu de la partie.

En cas de récidive, la décision est la même que ci-dessus :

Jamais de carton collectif dans ce cas

Dépassement du temps :

Carton jaune collectif dès la première faute

Le ou les joueurs ayant déjà un carton jaune, recevront un carton orange et auront une boule d'annulée.

Le ou les joueurs ayant un carton orange, recevront un carton rouge et seront exclus de la partie.

Positionnement du but à la main de façon non réglementaire :

Carton jaune individuel lors de la première fois

(Attribué au joueur qui pose le but)

Si le joueur a déjà un carton jaune, il recevra un carton orange et aura une boule d'annulée.

Si le joueur a déjà un carton orange, il recevra un carton rouge et sera exclu de la partie.

Carton jaune collectif à partir de la deuxième fois

Le ou les joueurs ayant déjà un carton jaune, recevront un carton orange et auront une boule d'annulée.

Le ou les joueurs ayant un carton orange, recevront un carton rouge et seront exclus de la partie.

PS : bien évidemment, il est préférable que l'arbitre fasse preuve de pédagogie, en donnant suivant les circonstances un avertissement verbal en premier.